

1er septembre 2021

CIRCULAIRE CTOI

2021-47

Madame/Monsieur,

RAJOUT SUPPLEMENTAIRE D'UN JOUR À LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COLLECTE DES DONNÉES ET LES STATISTIQUES

Faisant suite à des consultations tenues entre les Présidents du Groupe de Travail sur la Collecte des Données et les Statistiques (GTCDS) et du Comité Scientifique, il est proposé de rajouter un autre jour à la prochaine réunion du GTCDS17. Ceci vise à faciliter la présentation et discussion du nombre croissant de documents et de présentations soumis chaque année au GTCDS. Veuillez noter que cette notification remplace la Circulaire CTOI 2021-44.

Une réunion sur cinq jours correspond à la durée des récentes réunions du GTCDS et elle sera, en outre, essentielle pour couvrir l'ordre du jour d'un format de réunion par vidéoconférence qui comporte un nombre d'heures réduit.

Les nouvelles dates et dates limites pour la réunion sont comme suit :

Groupe de travail sur la Collecte des Données et les Statistiques : 29 novembre -3 décembre (lundi à vendredi)

30 octobre	Date limite de soumission des titres des documents
14 novembre	Soumission des documents complets
29 novembre - 3 décembre	Groupe de travail sur la Collecte des Données et les Statistiques par vidéoconférence

La réunion se tiendra de 12h00 à 16h00, heure des Seychelles. Veuillez [cliquer ici](#) pour calculer l'heure dans votre pays.

Inscription

Il est indispensable que toute personne souhaitant participer au GTCDS s'enregistre en utilisant l'interface d'inscription sur la page de la réunion du GTCDS17 [cliquer ici](#). Seuls les participants inscrits recevront le lien Microsoft Teams permettant de rejoindre la réunion. Veuillez noter également que les lettres de créances ne sont pas requises pour cette réunion.

Documents et informations

L'ordre du jour et les documents de la session seront publiés dès qu'ils seront disponibles.

Comme toujours, les participants sont encouragés à soumettre des documents pour la réunion mais compte tenu du temps très limité disponible, seuls quelques documents (qui seront identifiés par le Président) seront présentés à chaque réunion. Cependant, tous les autres documents seront téléchargés sur la page de la réunion et maintenus comme informations contextuelles. Je vous remercie de votre compréhension.

Cordialement,



Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Sénégal **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.